

CONCLUSION

Nous aurions aimé être moins négatif, mais la conjoncture actuelle laisse peu d'espoir aux résidents de l'île de Hull. Le développement que le centre-ville de Hull subit depuis quelques années, a servi les intérêts les plus forts. Puisqu'il ne faut pas se le cacher, des intérêts différents s'affrontent. Vouloir camoufler cette opposition, c'est ne pas tenir compte de toute une partie de la réalité. Dans ses recommandations, le Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des Communes sur la région de la capitale nationale devra reconnaître cette contradiction entre les besoins des résidents de l'île de Hull et les besoins en espace du gouvernement fédéral. Le présent "mémoire" nourrit l'espoir que le Comité reconnaîtra les besoins, les inquiétudes, les espoirs et les droits de la population de l'île de Hull lorsqu'il formulera ses recommandations quant aux interventions futures du gouvernement fédéral dans la région.

Nous recommandons plus particulièrement au COMITE MIXTE SPECIAL DU SENAT ET DE LA CHAMBRE DES COMMUNES SUR LA REGION DE LA CAPITALE NATIONALE:

- 1) Que le gouvernement fédéral arrête ses constructions d'édifices à bureaux dans l'île de Hull.
- 2) Que la CCN remette à la ville de Hull tous les terrains qu'elle possède à l'intérieur des limites de la ville.
- 3) Que le gouvernement fédéral stimule l'établissement d'industries manufacturières du côté Hullois afin de palier au chômage que subit la classe ouvrière.
- 4) Que le gouvernement fédéral paie le même taux de taxe foncière que les autres propriétaires Hullois.